

LES ÉPREUVES

9h00 " la familiale E. Leclerc " :

5 km, accessible à partir des cadets (2006-2007)

10h00 " la course du Moulin de Vertain " :

10 km, accessible à partir des cadets (2006).

Label Départemental.....Présence de meneurs d'allure

11h30 " la Moulinette " : 1,5 km, réservée aux minimes, poussins et benjamins (2008-2009 / 2010-2011 / 2012-2013)

11h45 " la Tom Pouce " : 0,6 km, « Eveil athlétique » sans classement (enfants nés de 2014 à 2016 seuls et enfants nés en 2017 et après accompagnés d'un parent).

RÉCOMPENSES

- coupes et lots au premier de chaque catégorie
- récompense à chaque participant du 5 et du 10 km

INSCRIPTIONS et RETRAIT DES DOSSARDS

- renseignements sur le site <http://coursedumoulin.com/> ou à l'adresse mail : philippidestempleuve@gmail.com

- Soit sur le site <http://www.le-sportif.com/> avec paiement sécurisé

Les inscriptions en ligne par internet seront possibles jusqu'au maximum jeudi

1er juin 23h59 inclus.

- Soit au Château Baratte (salle à côté de la mairie) le samedi 3 juin 2023 de

14h à 17h ou encore le jour de la course de 8h à 8h30 maxi pour le 5km et de

8h à 9h maxi pour le 10 km.

Par notre intermédiaire, vous pourrez recevoir des propositions de partenaires ou autres organisateurs. Conformément aux dispositions de la Loi " Informatique et Liberté " 78-17 du 11 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Si vous le souhaitez, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos nom, prénom et adresse. Idem pour la non publication de vos résultats sur notre site et celui de la FFA. Je soussigné(e), ainsi que mes ayant droits, accepte le règlement de cette

épreuve. J'autorise les organisateurs à utiliser les photos, films ou tout autre enregistrement de cet événement et sur lequel je figurerais, notamment les résultats.

BULLETIN D'INSCRIPTION DES COURSES DU MOULIN

Nom (en maj)..... N° DOSSARD.....

Prénom (en maj).....

N° de licence compétition 2023.....

Club.....

Année de naissance.....

Sexe M F

Téléphone

Adresse

Code Postal..... Ville.....

EPREUVE CHOISIE

€ 10 Km	La Course du Moulin	8 €
€ 5 Km	La Familiale	6 €
€ 1,5 Km	La Moulinette	2 €
€ 0,6 Km	La Tom Pouce	Gratuite

Document obligatoire à joindre pour les courses payantes (cocher la case correspondante) :

- Soit une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un pass « j'aime courir » délivrés par la FFA en cours de validité à la date de la manifestation.

- Soit une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée (FCD, FFSA, FFH, FSPN, ASPPT, FSCF, FSGT, UFOLEP). Sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ou du sport en compétition.

- Soit, **pour les majeurs**, d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical. ATTENTION, la remise du certificat médical sur le téléphone n'est pas valable.

- Soit, **pour les mineurs** : le sportif et les personnes exerçant l'autorité parentale renseignent conjointement un questionnaire relatif à son état de santé dont le contenu est précisé par arrêté conjoint du ministre chargé de la santé et du ministre chargé des sports. Les personnes exerçant l'autorité parentale sur le sportif mineur attestent auprès de la fédération que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut elles sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée datant de moins de **six mois**

Signature obligatoire

Ou du représentant légal pour les mineurs

Je soussigné(e), père, mère ou représentant légal autorise mon enfant à participer à les course du Moulin. Je m'engage à prendre connaissance du règlement de l'épreuve sur le site : <http://coursedumoulin.com/>